

BGer 5A 1013/2019 vom 6. Januar 2020

Bundesgericht, 2020-01-06, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_5A_1013_2019

FR: TF 5A 1013/2019 du 6 janvier 2020

IT: TF 5A 1013/2019 del 6 gennaio 2020

Regeste

curatelle de représentation avec gestion (autorisation aux curateurs de résilier un bail à loyer) | Droit de la famille

Erwägungen

E. 1

Par décision du 28 novembre 2019, la Chambre de surveillance de la Cour de justice du canton de Genève a déclaré irrecevable - pour défaut de motivation (art. 450 al. 3 CC) - le recours formé le 21 octobre 2019 par A._____ à l'encontre de la décision rendue le 11 octobre 2019 par le Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant autorisant B._____ et/ou C._____, co-curateurs de A._____, à résilier le bail de l'appartement loué par leur protégé et à en liquider le contenu au plus près de ses intérêts, tout en lui laissant à sa disposition les objets qu'il voudrait conserver.

E. 2

Par deux actes remis à la Poste suisse le 11 décembre 2019 par l'intermédiaire de l'assistante sociale de la clinique dans laquelle l'intéressé séjourne, A._____ exerce un recours en matière civile au Tribunal fédéral. Dans son écriture, le recourant conteste l'autorisation donnée à ses curateurs de liquider son appartement, déclare être en mesure de réintégrer son appartement et expose que son nouveau médecin le soutient dans cette démarche. Ce faisant, il ne s'en prend pas à la décision attaquée d'irrecevabilité et ne soulève aucun grief, même de manière implicite. Il s'ensuit que le recourant ne réfute aucun des motifs de la décision déferée de manière conforme aux exigences posées à l' art. 42 al. 2 LTF (ATF 140 III 80 consid. 2 et 115 consid. 2, avec les citations). Le présent recours doit être déclaré d'emblée irrecevable selon la procédure simplifiée de l' art. 108 al. 1 let. a et b LTF .

E. 3

Les frais judiciaires, arrêtés à 200 fr., sont mis à la charge du recourant qui succombe (art. 66 al. 1 LTF).

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.